

**EVIDENCE**

OTTAWA, Wednesday, March 30, 2022

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met with videoconference this day at 4:15 p.m. [ET], in public and in camera, to study Bill S-210, An Act to restrict young persons' online access to sexually explicit material; and to consider a motion regarding the taxation of the Canadian Pacific Railway in Saskatchewan.

**Senator Mobina S. B. Jaffer** (*Chair*) in the chair.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

**The Chair:** Thank you, Mr. Clerk.

Senators, we have agreed that we will report tomorrow on the motion. You've instructed me to say yes, on division. Does everybody agree?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Thank you. We then go on to the report. I understand that there were some general comments before we proceed with the report.

**Senator Batters:** What I thought this particular report should focus more on, in keeping with many of the reports that we've done at this Legal Committee for so many years, is that generally this type of report should probably be briefer. It should talk about how many hours we studied this very important constitutional motion, when that meeting took place, how many witnesses, the fact that it included the Saskatchewan Minister of Justice and federal Justice senior officials. The draft report that has been provided to us, how it currently reads, contains more things that are generally more properly the subject of observations in a report and have certain things that are, I believe, contentious.

I have to say, when I first looked at this draft report, I was a little surprised because it seemed that it reflected a different meeting than the one I attended last week. I wanted to make sure that it more closely mirrored what happened at that particular committee meeting and if there are issues of divergence or perhaps areas that may be better the subject of observation rather than being part of the report. But to have things that I believe are very contentious and saying that "the committee notes that" and "the committee expressed concern" — I don't believe that is the case on some of these particular issues.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mercredi 30 mars 2022

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit avec vidéoconférence aujourd'hui, à 16 h 15 (HE), en séance publique et à huis clos, afin d'étudier le projet de loi S-210, Loi limitant l'accès en ligne des jeunes au matériel sexuellement explicite, et afin de prendre en considération une motion concernant l'imposition du chemin de fer du Canadien Pacifique en Saskatchewan.

**La sénatrice Mobina S. B. Jaffer** (*présidente*) occupe le fauteuil.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

**La présidente :** Merci, monsieur le greffier.

Honorables sénateurs, nous avons convenu de faire rapport de la motion demain. Vous m'avez demandé d'accepter, avec dissidence. Êtes-vous tous d'accord?

**Des voix :** Oui.

**La présidente :** Merci. Nous passerons donc au rapport. Je crois comprendre que certains sénateurs souhaitent formuler quelques commentaires généraux avant que nous nous occupions du rapport.

**La sénatrice Batters :** Conformément aux nombreux rapports que nous avons rédigés depuis tant d'années au sein de ce comité juridique, je pense que nous devrions nous concentrer sur le fait qu'en général, ce type de rapport devrait être plus bref. Il devrait indiquer le nombre d'heures que nous avons consacrées à l'étude de cette motion constitutionnelle très importante, le moment où cette réunion a eu lieu, le nombre de témoins entendus et le fait que le ministre de la Justice de la Saskatchewan et des hauts fonctionnaires du ministère fédéral de la Justice étaient présents. Dans sa forme actuelle, le projet de rapport qui nous a été fourni contient plus d'éléments qui, de façon générale et appropriée, font l'objet d'observations dans un rapport et comportent certains aspects qui sont controversés, je crois.

Je dois dire que lorsque j'ai examiné pour la première fois ce projet de rapport, j'ai été un peu étonnée, car il semblait rendre compte d'une réunion différente de celle à laquelle j'ai assisté la semaine dernière. Je tenais à m'assurer qu'il reflète plus fidèlement ce qui s'est passé au cours de cette réunion du comité et à déterminer s'il aborde des divergences d'idées ou peut-être des sujets qui devraient faire l'objet d'observations plutôt que d'être inclus dans le rapport. Je ne pense pas que le rapport devrait traiter de questions qui, à mon avis, sont très controversées ou que le rapport devrait citer des commentaires

The detailed part that follows your name on this, Madam Chair, I believe much of that is more properly the subject of observation and not being part of our committee's report on this issue.

**Senator Cotter:** I agree with Senator Batters in the observations that she has made. I also would like to say three things. There are one or two what I would call factual errors in the report.

Second, the tone and tenor of it are remarkably sympathetic to CP, in my view, which isn't actually supported by the evidence around the matter. If we are producing something, these are closer to observations than they are findings or the substance of the report. I'm happy to elaborate on each of those points. I don't think I need to repeat the observation of the structure of the report that Senator Batters provided. I'm not entirely sure here which draft report I'm working from. I now appear to have gotten three, the last one at 4:06.

To those who have it in front of you, I'm looking at a small factual point. The second paragraph reads:

When the Province of Saskatchewan was created this tax exemption was included in section 24 of the Saskatchewan Act, which has formed part of the Constitution of Canada since its patriation.

As I see a constitutional lawyer in the room — Senator Gold, shaking his head — the phrase “since its patriation” is inaccurate. It formed part of the Constitution of Canada when it was adopted in 1905. Those three words have to come out no matter how much we like the rest of the report.

**The Chair:** We will go to the details later, Senator Cotter. From what I'm hearing so far, it doesn't look like people want to deal with the report itself, but let's have some other discussion.

**Senator Dalphond:** I understand that there are maybe two comments to make. I certainly agree that the report can include observations. That's the first thing. The second thing is that I beg to differ with Senator Batters about the content of a report. I know that's her view. She has stated it over for the last four years I have been here. For every report she has said that. It is certainly reflective of the old traditions of the reports from the Senate when there was less independent people than nowadays.

comme « le comité note que » ou « le comité a exprimé des préoccupations » — je ne crois pas que ce soit le cas en ce qui concerne certains enjeux.

J'estime qu'une grande partie de l'information qui figure dans la section détaillée à ce sujet et qui suit votre nom, madame la présidente, relève plutôt de l'observation et ne devrait pas faire partie du rapport sur cette question que notre comité présente.

**Le sénateur Cotter :** J'approuve les observations que la sénatrice Batters a formulées. J'aimerais également mentionner trois points. Dans le rapport, il y a une ou deux erreurs que je qualifierais de factuelles.

Deuxièmement, à mon avis, le ton et la teneur de ce rapport sont remarquablement favorables au CP, ce qui n'est pas réellement appuyé par les données probantes liées à cette question. Si nous produisons un rapport, ces éléments ressemblent davantage à des observations qu'aux conclusions ou contenu d'un rapport. C'est avec plaisir que je vous en dirai davantage sur chacun de ces points. Je ne pense pas avoir besoin de répéter les observations concernant la structure du rapport que la sénatrice Batters a fourni. Je ne sais pas exactement à partir de quel projet de rapport je travaille. Je semble maintenant en avoir reçu trois, dont le dernier à 16 h 6.

Pour ceux qui ont le rapport sous les yeux, il s'agit d'un petit point factuel. Le deuxième paragraphe se lit comme suit :

Lorsque la province de la Saskatchewan a été créée, cette exemption fiscale a été incluse dans l'article 24 de la Loi concernant la Saskatchewan, qui fait partie de la Constitution du Canada depuis son rapatriement.

Comme je vois un avocat de droit constitutionnel dans la salle, à savoir le sénateur Gold, secouer la tête, je précise que l'expression « depuis son rapatriement » est inexacte. La loi faisait partie intégrante de la Constitution du Canada lorsqu'elle a été adoptée en 1905. Ces trois mots doivent être supprimés, que le reste du rapport nous plaise ou non.

**La présidente :** Nous examinerons les détails plus tard, sénateur Cotter. D'après ce que j'ai entendu les gens dire jusqu'à maintenant, ils ne semblent pas vouloir s'occuper du rapport lui-même, mais passons à d'autres discussions.

**Le sénateur Dalphond :** Je crois comprendre qu'il y a peut-être deux observations à formuler, et je suis certainement d'accord pour dire que le rapport peut inclure des observations. Voilà la première chose que je dirais. La deuxième chose, c'est que je suis en désaccord avec la sénatrice Batters au sujet du contenu d'un rapport. Je sais que c'est son point de vue, car elle l'a répété pendant les quatre dernières années que j'ai passées à titre de sénateur. Elle le mentionne à propos de chaque rapport.

I know over the last four years we have tabled reports with a lot of observations, not only about the number of witnesses and the number of hours, but with much more substantive comments. So for me, this is a new trend, which I'm not really trying to get away from. I think it is a good practice.

[Translation]

**Senator Boisvenu:** My point of view on this is that it is primarily a Saskatchewan issue, where there is an agreement between the federal government and the province, I believe. I think it's very important to listen to Senator Batters' concerns because it's primarily a Saskatchewan issue. Upon closer reading of the report, there are elements that are perhaps more subjective and that must be corrected. I agree with Senator Batters' position.

**Senator Dupuis:** If I may say so, we have had this kind of discussion in the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs. It is true that on some occasions, we have chosen to produce a more factual report.

My concern is not that, because it is Saskatchewan, we will do as Senator Batters or Senator Cotter ask. Tomorrow, when we deal with a Quebec constitutional amendment, you will do as Senator Dupuis or Senator Boisvenu says. That is not the issue for me.

The issue for me is this: We heard some very interesting, very instructive things from the witnesses and we must say so. One witness said this, another witness said that; the Department of Justice said there was no problem; Saskatchewan said the motion was passed in response to the litigation. That has to be reported, because that's what we heard, regardless of what we think. That's my general position. There are things in there that may be personal observations that you want to add, but some of them are not personal observations, they are accounts of what we heard from all the witnesses, including, if you must, the possibility that all CP wants is a bargain to have a better deal compared to what it had in 1881, for example. We heard that too. Is it possible to have a report on what we heard during these meetings?

Ses commentaires reflètent certainement les anciennes traditions en matière de rédaction des rapports du Sénat, qui s'appliquaient lorsqu'il y avait moins de sénateurs indépendants qu'aujourd'hui.

Je sais qu'au cours des quatre dernières années, nous avons déposé des rapports contenant de nombreuses observations, non seulement sur le nombre de témoins et le nombre d'heures consacrées à l'étude, mais aussi sur des questions plus approfondies. Donc, à mon avis, il s'agit donc d'une nouvelle tendance, dont je ne cherche pas vraiment à m'écarter. Je pense que c'est une bonne pratique.

[Français]

**Le sénateur Boisvenu :** Mon point de vue là-dessus, c'est que c'est un dossier qui relève avant tout de la Saskatchewan, où il y a une entente entre le gouvernement fédéral et la province, je crois. À mon avis, il est très important d'écouter les doléances de la sénatrice Batters parce que c'est avant tout une affaire de ce coin de pays. Il y a des éléments, à la suite d'une lecture plus fidèle du rapport, qui sont peut-être plus subjectifs et qui doivent être corrigés. Je suis d'accord avec la position de la sénatrice Batters.

**La sénatrice Dupuis :** Si vous me permettez, on a déjà eu ce genre de discussion au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles. Il est vrai qu'à certaines occasions, on a choisi de faire un rapport plus factuel.

Ma préoccupation n'est pas que, parce que c'est la Saskatchewan, on va faire comme la sénatrice Batters ou le sénateur Cotter le demandent. Demain, quand ce sera un amendement constitutionnel québécois, vous allez faire comme la sénatrice Dupuis ou le sénateur Boisvenu disent. La question n'est pas là pour moi.

La question pour moi est la suivante : on a entendu des choses très intéressantes, très instructives de la part des témoins et on doit le dire. Tel témoin a dit cela, tel témoin a dit cela; le ministère de la Justice a dit qu'il n'y avait pas de problème; la Saskatchewan a dit que la motion avait été adoptée en réponse au litige. Cela doit être rapporté, parce que c'est ce que l'on a entendu, peu importe ce qu'on en pense. C'est ma position générale. Il y a des choses là-dedans qui peuvent être des observations personnelles qu'on veut ajouter, mais certaines ne sont pas des observations personnelles, ce sont des comptes rendus de ce qu'on a entendu de la part de tous les témoins, y compris, s'il le faut, disons que tout ce que le CP veut, c'est un *bargain* pour avoir *a better deal* comparé à celui qu'il avait en

[English]

**Senator Arnot:** I would like to concur with the observations of Senator Batters and Senator Cotter. I think the tone of this report is not reflective of some of the things we heard. I agree with Senator Dupuis's comments concerning the answer to the question of what is a win-win situation. The witness for the CPR clearly indicated he was looking for some kind of a partnership between the federal government, perhaps, the provincial government and the CPR, which seems to me an indication that the litigation was designed to lever such an agreement. It seems to me the CPR didn't come to equity with clean hands, and that's the tone that should be reflected.

I believe, as well, that the expert evidence from the three experts, surprisingly, was very congruent, very concise and consistent. They did raise a concern, but they had no comments with respect to the legality of what's being proposed, so I wanted to put that on record.

**The Chair:** Senators, from what I'm hearing, we could remove all things except the agreement and that senators should raise things in speeches. We could agree to the motion, and then all the things in the report we could raise personally in our speeches.

**Senator Batters:** Agreed.

**The Chair:** I will report that we agreed to the motion, which we all have agreed to. That's not a question. If people want, they can elaborate in their speeches. That way, we can deal with this today expeditiously. There is no way we can decide on what is being suggested in what is available in today's time.

**Senator Batters:** Madam Chair, I think that would be a very good way of proceeding on this particular issue. In the relatively limited time we have today, that would be the most expeditious way. I certainly agree that when we're going to do a lengthy fact-based report and say this witness said this and this witness said this, and it basically contains some summary of their testimony — which I note would also include more of what we heard from Dwight Newman, the law professor from Saskatchewan, and I don't see much of anything in this particular draft from his point of view — and that would be a much lengthier type of report than the page and a half that we have here. That would be over several pages, and I don't think we have time to prepare that sort of thing. What you suggested, Madam Chair, would be a good way of proceeding.

1881. On l'a entendu, ça aussi. Est-ce possible d'avoir un rapport qui va rendre compte des choses qu'on a entendues pendant ces séances?

[Traduction]

**Le sénateur Arnot :** J'aimerais appuyer les observations de la sénatrice Batters et du sénateur Cotter. Je pense que le ton de ce rapport ne rend pas compte de certaines des remarques que nous avons entendues. J'approuve les commentaires de la sénatrice Dupuis concernant la réponse à la question de savoir ce que serait une situation dans laquelle toutes les parties gagnent. Le témoin du CP a clairement mentionné qu'il cherchait une sorte de partenariat entre le gouvernement fédéral, peut-être, le gouvernement provincial et le CP, ce qui semble indiquer que le litige était conçu pour obtenir un tel accord. Il me semble que le CP n'est pas arrivé à l'équité d'une façon irréprochable, et le ton du rapport devrait témoigner de cela.

Étonnamment, je pense également que les témoignages des trois experts étaient très concis et cohérents. Les experts ont soulevé une préoccupation, mais n'ont formulé aucun commentaire sur la légalité de ce qui est proposé, et je tenais à ce que cela figure dans le rapport.

**La présidente :** Honorables sénateurs, d'après les paroles que j'entends, nous pourrions supprimer tous les points du rapport sauf l'accord, et les sénateurs devraient faire valoir des arguments dans leurs discours. Nous pourrions accepter la motion, puis soulever personnellement tous les points du rapport dans nos discours.

**La sénatrice Batters :** Je suis d'accord.

**La présidente :** Je rapporterai que nous avons approuvé la motion et que chacun de nous a accepté de le faire. Cela n'est pas discutable. Si les gens le souhaitent, ils peuvent s'étendre sur le sujet dans leurs discours. De cette manière, nous pourrions nous occuper rapidement de cette question aujourd'hui. Il nous est impossible de prendre une décision concernant ce qui est suggéré pendant le temps dont nous disposons aujourd'hui.

**La sénatrice Batters :** Madame la présidente, je pense que ce serait une très bonne façon de procéder pour traiter cette question particulière. Compte tenu du temps relativement limité dont nous disposons aujourd'hui, ce serait la façon la plus rapide de procéder. Je suis certainement d'accord pour dire que si nous devons rédiger un long rapport fondé sur les faits et dire que tel témoin a dit ceci et que tel autre a dit cela, un rapport qui contient essentiellement un résumé de leurs témoignages — qui, je le signale, comprendrait également une plus grande partie des propos de Dwight Newman, le professeur de droit de la Saskatchewan que nous avons entendu, dont à ma connaissance, le point de vue ne figure pas tellement dans ce projet de rapport —, ce type de rapport serait beaucoup plus long que la page et demie que nous avons sous les yeux. Cela exigerait

**Senator Clement:** Warning, new senator question here. I agree with the comments made about the report being so brief and not reflecting all of the very good work that was done last week, but I guess that's because of the timeline we're dealing with. We have to do something by tomorrow, so that's why we have such a brief report. Is that correct?

**The Chair:** That's correct.

**Senator Clement:** And we don't usually operate with that type of timeline?

**The Chair:** No, very rarely.

[Translation]

**Senator Dupuis:** Can you explain to us why the report is to be submitted to the Senate tomorrow?

[English]

**The Chair:** That's the order of the Senate, that we must report by tomorrow.

**Senator Pate:** I apologize, I can't claim new senator status anymore, but does that mean we're still going to talk about observations?

**The Chair:** From what I understand, I will just report back that we said "yes" to the motion, and then individual senators will be able to make observations in their speeches. I may be wrong, but that's how I have understood it.

**Senator Pate:** If I may, Madam Chair, I would still like to offer the observation that I've provided. I don't have a need to make a speech, and I don't know that we need to have long speeches.

**The Chair:** If we're just going by me saying "yes," it's difficult to then have an observation. There is no explanation of the meetings or what has happened and then an observation. It is my experience that observations happen after a report. We are not presenting a report, so it would be awkward, but I will have the clerk answer that and put him on the hot spot now.

**Mark Palmer, Clerk of the Committee:** The committee can do whatever it decides to do. If the committee decides to add observations, it could do it.

plusieurs pages, et je ne crois pas que nous ayons le temps de mettre au point ce genre de rapport. Ce que vous avez suggéré, madame la présidente, serait une bonne façon de procéder.

**La sénatrice Clement :** Je vous préviens que ma question est celle d'une nouvelle sénatrice. J'approuve les commentaires qui ont été faits au sujet de la brièveté du rapport et du fait qu'il ne rend pas compte de la totalité de l'excellent travail qui a été réalisé la semaine dernière. Toutefois, je suppose que c'est à cause de l'échéance que nous devons respecter. Nous devons présenter quelque chose d'ici demain, et c'est la raison pour laquelle le rapport est aussi bref, n'est-ce pas?

**La présidente :** C'est exact.

**La sénatrice Clement :** Et, habituellement, nous ne travaillons pas dans des délais de ce genre?

**La présidente :** Non. Une telle échéance est très rare.

[Français]

**La sénatrice Dupuis :** Pouvez-vous nous expliquer en vertu de quoi on doit rendre le rapport demain au Sénat?

[Traduction]

**La présidente :** Nous devons faire rapport de la motion demain pour nous conformer à l'ordre du Sénat.

**La sénatrice Pate :** Pardon. Je ne peux plus prétendre être une nouvelle sénatrice, mais cela signifie-t-il que nous allons tout de même discuter des observations?

**La présidente :** D'après ce que j'ai compris, je me contenterai de rapporter que nous avons approuvé la motion, puis chaque sénateur pourra formuler des observations dans son discours. Je peux me tromper, mais c'est ce que j'ai compris.

**La sénatrice Pate :** Si vous le permettez, madame la présidente, j'aimerais tout de même parler des observations que j'ai formulées. Je n'ai pas besoin de faire un discours, et je ne sais pas si nous devrions préparer de longs discours.

**La présidente :** Si nous nous contentons de dire « oui », il sera difficile de formuler des observations par la suite. Personne n'expliquera les réunions qui ont eu lieu ou ce qui s'est passé, et personne ne formulera d'observations. D'après mon expérience, les observations sont formulées après la présentation d'un rapport. Comme nous ne présentons pas de rapport, il serait gênant de formuler des observations, mais je vais demander au greffier de répondre à cette question et le mettre immédiatement sur la sellette.

**Mark Palmer, greffier du comité :** Le comité peut faire ce qu'il décide de faire. Si le comité décide d'ajouter des observations, il peut le faire.

[Translation]

**Senator Dupuis:** Madam Chair, I think that you fully understand what we ourselves understood from your proposal, namely, that we say yes to the motion, full stop. If we want to add things, we will have to do so in a speech that we will have the opportunity to make if we so wish. It was very clear as you presented it, and we accepted this way of doing things.

[English]

**Senator Campbell:** I have a question for committee members. Is anyone in the least bit queasy about the fact that something as important as this went through the Saskatchewan legislature unanimously, went through the House of Commons unanimously, and not a single witness was called? Does anyone get queasy at being the sober second thought in this whole process?

I'm not comfortable with this. I'm not comfortable with the whole nine yards of it, but I recognize I'm in the minority. To explain myself, and not being a lawyer, I see this as an opportunity for government to avoid having a decision in the Supreme Court of Canada on what is clearly a contractual matter for fear that it will go against them. I really worry that we're allowing them to get away with that.

I thought the witnesses we had were excellent. It was the best discussion I've heard in a long time, but there was a bit of queasiness on their part. Some of it had to do with the fact it was retroactive.

As senators, surely part of our discussion has to be looking at the process. We get a bill, \$300 million, a contract in perpetuity, that if it hadn't gone, the country wouldn't have been built. How do we justify that virtually it wasn't even looked at? It was put together, rubber stamped, sent to us, and we're expected to do the same thing. I'm very uncomfortable with that.

**Senator Dalphond:** For those who are listening, we started with a real report, and now we're going to finish up with a report that says "Your committee recommends that the Senate adopt the said motion, on division," which was agreed upon at the beginning of the meeting "without any observations," and we are not summarizing what four panels, four hours of witnesses, have indicated to us.

The purpose of the Senate, as a chamber of sober second thought, and of this committee holding hearings further to the motion proposed by Senator Tannas was that we will have an opportunity to study this issue in depth. We certainly have the

[Français]

**La sénatrice Dupuis :** Madame la présidente, je pense que vous avez bien compris ce que l'on avait compris nous-mêmes de votre proposition, c'est-à-dire qu'on répond oui à la motion, point à la ligne. Si on veut ajouter des choses, il faudra le faire dans un discours qu'on aura l'occasion de faire si on le souhaite. C'était très clair comme vous l'avez présenté, et on a accepté cette façon de faire.

[Traduction]

**Le sénateur Campbell :** J'ai une question à poser aux membres du comité. Y a-t-il quelqu'un qui soit un tant soit peu mal à l'aise à l'idée qu'une mesure aussi importante que celle-ci ait été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée législative de la Saskatchewan et par la Chambre des communes, sans qu'aucun témoin n'ait été convoqué? Est-ce que quelqu'un se sent mal à l'aise de mener un second examen objectif dans le cadre de ce processus?

Cette situation me met mal à l'aise. Tout cela me met mal à l'aise, mais je reconnais que je fais partie d'une minorité de sénateurs. Comme je ne suis pas avocat, je précise que je vois cela comme une occasion pour le gouvernement d'éviter que la Cour suprême du Canada rende une décision au sujet d'une question clairement contractuelle, de peur que cette décision aille à son encontre. Je crains vraiment que nous leur permettions de s'en tirer à bon compte.

Je pense que les témoins que nous avons entendus étaient excellents. C'était la meilleure discussion que j'ai entendue depuis longtemps, mais il y avait un peu de réticence de leur part. Cela était dû en partie au fait que la loi était rétroactive.

Une partie de notre discussion à titre de sénateurs devrait sûrement porter sur le processus. Nous recevons un projet de loi, 300 millions de dollars, un contrat à perpétuité, sans lequel le pays n'aurait pas été construit. Comment pouvons-nous justifier le fait que le projet de loi n'a pratiquement pas été examiné? Il a été mis au point, il a été approuvé sans discussion, puis il nous a été envoyé. Maintenant, on s'attend à ce que nous fassions la même chose. Ce processus me met très mal à l'aise.

**Le sénateur Dalphond :** Pour ceux qui nous écoutent, je précise que nous avons commencé par examiner un vrai rapport, et maintenant, nous allons finir par présenter un rapport qui dit « Votre comité recommande que le Sénat adopte ladite motion, avec dissidence », un rapport qui a été approuvé au début de la réunion « sans observation », et nous ne résumerons pas ce que quatre groupes d'experts, quatre heures de témoignages, nous ont indiqué.

L'objectif du Sénat, en tant que Chambre de second examen objectif, et du comité qui a organisé des audiences à la suite de la motion proposée par le sénateur Tannas, était que nous ayons l'occasion d'étudier cette question en profondeur. En tant que

benefit, as a group, to have heard the witnesses and have raised some issues — especially about the retroactivity — which are of concern to some and maybe all of us. We're not going to say that to the Senate, but you're suggesting that we go on and report, each on our own, the results of our work.

I'm mindful of the time constraint, but I certainly would think it's not normal for a committee to report with proposed adoptions, on division, without providing any explanation about the work that was done, about the concerns that were raised, about the explanations that were given. If time constraints are depriving this committee of doing its work, fine. I will live with it. But I certainly don't appreciate that. I'm not at ease with that.

I share the views of Senator Campbell that it's not the way we should be doing this. If we need one more week to have a report that will accommodate all the twists and minor changes and tweaking and other things that look more neutral, I'm willing to do the work. I'm willing to have another week of meetings and come with a report that says to the Senate, "Here is what we listened to. It's legal. The next question is, is it appropriate? Is there an issue about something else? The retroactivity, is that a problem or not? This is what you should think about before voting."

**Senator Pate:** I wanted to speak to the proposed observation, but it sounds as if we're on another path right now.

**Senator Cotter:** In large measure, I want to respond to Senator Campbell but also, to some extent, to Senator Dalphond.

As I understand it, every word of the witnesses' testimony is available to anyone who wants to hear it. In fact — I'm learning this from Senator Batters — part of exercise is to hear what the witnesses have to say so that you can incorporate their views in your speeches. Every word of that is available to anyone who wants to speak to this when the matter returns to the Senate.

It doesn't feel like to me that we're doing this under the cover of darkness in any way. The fact we're having this discussion in an open forum is a further endorsement of that.

There was significant value in this exercise with respect to others who made these decisions prior to us, to our credit and, in particular, to the credit of Senator Tannas who urged this exercise, but that doesn't mean that we then have to negotiate

groupe, nous avons certainement l'avantage d'avoir entendu les témoins convoqués et d'avoir soulevé certaines questions — surtout au sujet de la rétroactivité de la loi — qui préoccupent certains d'entre nous, voire chacun d'entre nous. Toutefois, nous n'allons pas le dire au Sénat, mais vous suggérez que nous rendions compte des résultats de notre travail, chacun de notre côté.

Je suis conscient des contraintes de temps, mais je pense certainement qu'il n'est pas normal qu'un comité fasse rapport de propositions d'adoption avec dissidence, sans fournir d'explications sur le travail qui a été fait, sur les préoccupations qui ont été soulevées et sur les explications qui ont été données. Si les contraintes de temps empêchent notre comité de faire son travail, j'accepterai de la situation, mais cela ne me plaira certainement pas. Cette situation me met mal à l'aise.

Je partage l'avis du sénateur Campbell lorsqu'il dit que ce n'est pas la façon dont nous devrions procéder. Si nous avons besoin d'une semaine de plus pour produire un rapport qui tient compte de tous les rebondissements, les changements mineurs, les retouches et d'autres éléments qui semblent plus neutres, je suis prêt à faire ce travail. Je suis prêt à passer une autre semaine à assister à des réunions et à présenter un rapport qui dit au Sénat : « Voici les témoignages que nous avons entendus. Le projet de loi est légal, mais la prochaine question est la suivante : est-il approprié? Y a-t-il un problème lié à d'autres aspects? La rétroactivité est-elle problématique ou non? Voilà ce à quoi vous devriez réfléchir avant de voter ».

**La sénatrice Pate :** Je voulais parler des observations proposées, mais nous semblons suivre une autre voie en ce moment.

**Le sénateur Cotter :** Dans une grande mesure, je veux répondre aux questions du sénateur Campbell, mais aussi aux questions du sénateur Dalphond, dans une certaine mesure.

D'après ce que j'ai compris, toutes les paroles prononcées par les témoins sont accessibles pour toute personne qui souhaite les entendre. En fait — et j'apprends cela par l'entremise de la sénatrice Batters — une partie de l'exercice consiste à entendre ce que les témoins ont à dire afin que vous puissiez intégrer leurs points de vue dans vos discours. Toutes les paroles prononcées par les témoins sont à la disposition de toute personne qui souhaite s'exprimer à ce sujet lorsque la question sera renvoyée au Sénat.

Je n'ai pas du tout l'impression que nous agissons de façon très furtive. Le fait que nous discutons de cette question sur une tribune ouverte en est une preuve supplémentaire.

Cet exercice avait une valeur importante par rapport aux autres personnes qui ont pris ces décisions avant nous, et c'est à notre honneur et, en particulier, à l'honneur du sénateur Tannas qui nous a incité à entreprendre cet exercice, mais cela ne signifie

our interpretation of what the witnesses had to say. It's available for anyone who is interested in this matter.

It was also Senator Tannas's commitment to this exercise that it be addressed expeditiously in the structure of the motion that he presented, and we should honour that initiative on his part.

On the subject matter of whether this is profoundly troubling, I would like to say a few words. First, let me remind you that the witnesses, particularly from CP, acknowledged that they paid provincial taxes for over a century, from 1905 until they began the lawsuit in 2008. The reason the matter of municipal taxes was negotiated in 1966 was because there was no need to negotiate provincial taxes and there was no court case that decided that CP didn't have to pay taxes.

I would go so far as to say if any of us had won a court case to that effect, we would have stopped paying taxes if a court said we didn't have to. There is no story other than that CP paid provincial taxes from 1905 to 2008. As a result of the decision in 2007 that said they could sue for retroactive taxes that were unconstitutional or illegal, they constructed a claim to try to get that money back. Having discovered this loophole, my guess is they would have tried to get the money all the way back to 1905.

I don't think that CP is particularly hard done by. In fact, in the negotiations that occurred in the 1960s, Minister Jack Pickersgill applauded CP for its willingness to start paying municipal taxes and called them a "good corporate citizen."

My suggestion is that he probably would not have said that if they were claiming they did not have to pay provincial taxes because that does not make them a great corporate citizen in my personal view.

I'm sympathetic to the idea that we don't very often do retroactive taxes, but let me tell you the Supreme Court of Canada says that's perfectly legitimate to do. In fact, in some cases for taxes that were held to be illegal or unconstitutional, the Supreme Court of Canada said a government can construct a new tax against that entity, make it retroactive and not have to give the money back. That's exactly what the *Air Canada* case says in the Supreme Court of Canada.

If you want to talk about the equities, this is one province of three that have had to or been expected to make available a tax break to a large corporation that no other province is expected to do. I think I would be sympathetic to that view if it was some

pas que nous devions ensuite négocier notre interprétation de ce que les témoins avaient à dire. Les témoignages sont à la disposition de tous ceux qui s'intéressent à cette question.

Dans la formulation de la motion qu'il a présentée, le sénateur Tannas s'est également engagé à ce que cet exercice soit réalisé rapidement, et nous devrions respecter l'initiative qu'il a entreprise.

En ce qui concerne la question de savoir si cet exercice est profondément troublant, j'aimerais dire quelques mots. Tout d'abord, permettez-moi de vous rappeler que les témoins, en particulier ceux du CP, ont reconnu avoir payé des impôts provinciaux pendant plus d'un siècle, soit de 1905 à la date en 2008 où ils ont entamé la poursuite. Si la question des taxes municipales a été négociée en 1966, c'est parce qu'il n'était pas nécessaire de négocier les impôts provinciaux et parce qu'un tribunal n'a pas déterminé que le CP n'était pas forcé de payer de taxes.

J'irais même jusqu'à dire que si l'un d'entre nous avait gagné un procès à cet effet, nous aurions cessé de payer des impôts si un tribunal avait déclaré que nous n'avions pas à le faire. Il n'y a pas d'autre histoire que celle du CP qui a payé des impôts provinciaux de 1905 à 2008. À la suite de la décision rendue en 2007, selon laquelle il pouvait tenter des poursuites pour récupérer des impôts rétroactifs inconstitutionnels ou illégaux, il a élaboré une réclamation pour tenter de récupérer cet argent. Étant donné qu'ils avaient découvert cette faille, je pense qu'ils auraient essayé de récupérer l'argent versé jusqu'en 1905.

Je ne crois pas que le CP ait été particulièrement malmené. En fait, lors des négociations qui ont eu lieu dans les années 1960, le ministre Jack Pickersgill a applaudi le CP pour sa volonté de commencer à payer des taxes municipales et l'a qualifié de « bon citoyen ».

Je pense qu'il n'aurait probablement pas dit cela si l'entreprise avait prétendu ne pas avoir à payer d'impôts provinciaux, car j'estime que cette attitude n'aurait pas fait d'elle une grande entreprise citoyenne.

Je comprends l'idée que nous ne créons pas très souvent de taxes rétroactives, mais je vous assure que la Cour suprême du Canada estime qu'il est parfaitement légitime de le faire. De fait, dans certains cas dans lesquels des taxes ont été jugées illégales ou inconstitutionnelles, la Cour suprême du Canada a déclaré qu'un gouvernement pouvait créer une nouvelle taxe applicable à l'entité concernée, la rendre rétroactive et ne pas avoir à rendre l'argent. C'est exactement ce qui ressort de l'affaire *Air Canada* portée devant la Cour suprême du Canada.

Si l'on veut parler des questions d'équité, la Saskatchewan est l'une des trois provinces qui a dû ou qui doit accorder un allègement fiscal à une grande entreprise alors qu'aucune autre province n'est tenue de le faire. Je pense que je serais sensible à

other province, but I am particularly sympathetic when it is the province I represent.

I should stop there. I think we have ample material, better than the other legislative bodies that considered it, to our credit, to draw upon in terms of our interpretations, and I am going to respect what I anticipate will be a fine speech from Senator Dalphond to articulate his reservations. The material is available for us to address, and we should try to meet the timelines, as we usually do, that the Senate has imposed on us.

[*Translation*]

**Senator Dupuis:** I am trying to reflect on the concern that we usually have in the Legal Affairs Committee. First, we seek to report what we have heard. We hear evidence because we have to make certain decisions and we need help to shed light on the issues we are considering.

I think it's important that we can, ideally, provide a document that gives guidance to the people who are listening to us today, or who will read us tomorrow, as to what we've heard. This includes the possibility that some members of the committee may have reservations or concerns. We know all these methods by heart. You only have to read the reports of the Legal Affairs Committee over the last six years. I cannot comment beyond the last five years, because I was not there. In several reports, they say: We have heard this and the opposite, and other things and the opposite; some are not comfortable with what we have heard, others are very comfortable. We are not here to make the case for Saskatchewan before the Supreme Court of Canada. As legislators, we're here to give direction as to what we support, having heard people tell us one thing and another. That is what we have to do.

I would like to recall the words of Senator Baker of Newfoundland, who rightly told us that Senate committee reports are sources of documentation for the Supreme Court, in terms of legislative intent.

It is not a matter of agreeing with one side or the other — and no one will be reconciled on this issue. However, I cannot believe, despite everything, that we will not be able, within the required timeframe — that is, by tomorrow — to find someone who has understood what has been discussed for some time about motion 14, and who is not able to point out the important elements of the testimony we have heard, of the reservations expressed, which leads us to say that yes, we agree with motion 14.

ce point de vue s'il s'agissait d'une autre province, mais je le suis encore plus étant donné qu'il s'agit de celle que je représente.

Je devrais m'arrêter là. Je pense que nous disposons de suffisamment de documentation, plus que les autres organes législatifs qui ont examiné la question, ce qui est tout à notre honneur, sur laquelle nous pouvons fonder nos interprétations, et je vais respecter ce qui sera, je le pense, un excellent discours du sénateur Dalphond, dans lequel il exprimera ses réserves. Nous avons de la documentation à examiner, et nous devrions essayer de respecter les délais que le Sénat nous a imposés, comme nous le faisons habituellement.

[*Français*]

**La sénatrice Dupuis :** J'essaie de réfléchir à la préoccupation que l'on a habituellement au Comité des affaires juridiques. Nous cherchons d'abord à rendre compte de ce qu'on a entendu. Nous entendons des témoignages parce que nous devons prendre certaines décisions et que nous avons besoin d'aide pour éclairer les questions sur lesquelles nous nous penchons.

À mon avis, il est important que l'on puisse, idéalement, remettre un document qui donne des indications aux personnes qui nous écoutent aujourd'hui ou qui nous liront demain, quant à ce qu'on a entendu. Cela inclut la possibilité que certains membres du comité aient émis des réserves ou des préoccupations. Nous connaissons toutes ces méthodes par cœur. Vous n'avez qu'à lire les rapports du Comité des affaires juridiques des six dernières années. Je ne peux me prononcer au-delà des cinq dernières années, car je n'y étais pas. Dans plusieurs rapports, on dit : nous avons entendu ceci et le contraire, et d'autres choses et le contraire; certains ne sont pas à l'aise avec ce que nous avons entendu, d'autres sont très à l'aise. Nous ne sommes pas ici pour faire la plaidoirie de la Saskatchewan devant la Cour suprême du Canada. Nous sommes là pour donner des indications, en tant que législateurs, quant à ce que nous appuyons, après avoir entendu des gens nous dire une chose et une autre. Voilà ce que nous devons faire.

J'aimerais rappeler les propos du sénateur Baker, de Terre-Neuve, qui nous disait à juste titre que les rapports des comités du Sénat sont des sources de documentation pour la Cour suprême, du point de vue de l'intention du législateur.

Il ne s'agit pas de donner raison à l'une ou l'autre des parties — et on ne réconciliera personne autour de cette question. Toutefois, je ne peux pas croire, malgré tout, que nous ne soyons pas en mesure, dans les délais requis, d'ici demain, de trouver quelqu'un qui a compris ce dont on a discuté depuis un certain temps au sujet de la motion 14, et qui n'est pas capable de faire ressortir les éléments importants des témoignages que nous avons entendus, des malaises exprimés, ce qui nous amène à dire que oui, nous sommes d'accord avec la motion 14.

[English]

**The Chair:** Senator Dupuis, our analysts have indicated they will work all night if need be. But it's not as simple as that. Once they have worked, the committee needs to see the report again, then it has to be translated and then it has to go to the Senate. We could not possibly do it overnight.

**Senator Batters:** First of all, I have a few things to say to Senator Campbell. I believe that the Senate has definitely exercised sober second thought here and done our job.

To go back, though, the Saskatchewan legislature — which, frankly, is a very divisive legislature — I worked there for several years, it is not something that operates on a consensus or unanimous basis, yet that particular legislature passed this unanimously, with input from the NDP, which resulted in one of the witnesses that came to testify at this particular committee meeting. As well, the House of Commons was unanimous. This was a government motion. In the Senate, we had several speeches in the Senate Chamber, including from the Senate government leader, about the constitutional accuracy of this particular motion. Then we had four hours of witnesses at the Senate Legal Committee, including a number of legal and constitutional expert witnesses.

I think that we definitely have done sober second thought and done justice to this particular issue. It is very normal to have a Legal Committee report on bills. We often would have this — which are very brief — but what is not normal is parts of a report that sets out that the committee agrees, expresses concern or the committee notes if they are in full consensus and that sort of thing.

Senator Tannas's motion was passed by the Senate on a recorded vote that gives us tomorrow's deadline. This is not only a recorded vote that took place as to whether to refer this bill to the Legal Committee and what date to refer it to.

Just hearing the name Senator Baker makes me smile. I thank Senator Dupuis for bringing that up. Senator Baker would also, of course, remind us that it is speeches, generally, and witness testimony that are quoted frequently in court decisions, including the Supreme Court of Canada. And if any sort of CP rail decision comes to the Supreme Court of Canada — and that would have a long way to go before it gets there — they will have ample opportunity to use all of that material.

[Traduction]

**La présidente :** Madame Dupuis, nos analystes ont affirmé qu'ils travailleraient toute la nuit s'il le faut. Mais les choses ne sont pas si simples. Lorsqu'ils auront terminé, le comité devra revoir le rapport, puis il devra être traduit avant d'être enfin transmis au Sénat. Il nous serait impossible de le faire en un jour.

**La sénatrice Batters :** Tout d'abord, j'aimerais faire quelques remarques au sénateur Campbell. Je crois que le Sénat s'est très bien acquitté de sa tâche de second examen objectif et a fait ce travail.

Pour revenir en arrière, cependant, l'Assemblée législative de la Saskatchewan — qui, pour être franche, est très divisée — j'y ai travaillé pendant plusieurs années, elle ne fonctionne pas sur la base du consensus ou de l'unanimité, et pourtant elle a adopté ce projet à l'unanimité, avec la contribution du NPD, ce qui a abouti à la présence de l'un des témoins qui est venu témoigner à cette séance du comité. De plus, la Chambre des communes s'est prononcée à l'unanimité. Il s'agit d'une motion du gouvernement. Nous avons entendu plusieurs discours dans la salle du Sénat, y compris celui du leader du gouvernement au Sénat, sur la validité constitutionnelle de cette motion particulière. Nous avons ensuite entendu quatre heures de témoignages devant le Comité sénatorial des affaires juridiques, fournis notamment par un certain nombre de témoins experts des questions juridiques et constitutionnelles.

Je pense que nous avons effectué un second examen objectif et que nous avons bien traité cette question particulière. Il est tout à fait normal que le Comité des affaires juridiques rédige des rapports sur les projets de loi. Nous en produisons souvent — et ils sont habituellement très brefs — mais il n'est pas habituel d'indiquer dans certaines parties de ces rapports que le comité est d'accord ou exprime des inquiétudes, qu'il y a un consensus absolu ou autre.

La motion du sénateur Tannas a été adoptée par le Sénat à l'issue d'un vote par appel nominal qui nous donne jusqu'à demain. Ce vote ne visait pas seulement à déterminer si ce projet de loi devait ou non être renvoyé au Comité des affaires juridiques et à quelle date le renvoyer.

Le simple fait d'entendre le nom du sénateur Baker me fait sourire. Je remercie la sénatrice Dupuis d'avoir mentionné cette question. Le sénateur Baker nous rappellerait aussi, évidemment, que ce sont habituellement les discours et les témoignages qui sont fréquemment cités dans les décisions des tribunaux, y compris celles de la Cour suprême du Canada. Et si la Cour suprême du Canada est saisie d'une quelconque décision concernant le CP — et il y a encore beaucoup de chemin à faire

**Senator Campbell:** I would like to thank Senator Cotter and Senator Batters for their comments and enlightenment, quite frankly, and Senator Cotter and his referral to the different times this has been to the courts, both municipal and provincial.

To Senator Batters, I believe that we have done our job. I absolutely believe that. I wasn't suggesting we haven't. I was suggesting this is what we're here for, when we get bills coming, unanimous, down the road, with no input.

I thank both of you. I'm certainly glad that you're on the committee.

**Senator Gold:** Thank you, everybody, for your comments. I agree with a great many things, especially Senator Cotter's comment. I'll make a practical suggestion, given the time and the constraints that we're under.

Could we not find a middle ground that would allow us to accomplish the following: to report back that we're approving on division, with a set of paragraphs that the analysts could work on — I don't think you would have to work all night because that's not what I want you to have to do — simply to provide the factual basis, "we met on such and such a day," along the lines that Senator Batters provided. Leaving aside the question of observations, we could at least — and I would be in your hands — say that we heard from these witnesses; they said this. As little or as much as you could put in.

Perhaps, chair, not to insist on anything or impose upon you, but you could, if you chose, incorporate more of the nuances or interpretations, at least as you understood them, in your speech.

In this way, we could have the best of all possible worlds. We could respect the deadlines that the motion and the Senate imposed upon us. We could provide the factual context for our deliberations because it was, indeed, really good that we did this study. I wasn't enthusiastic about it; everybody knows. I supported this motion. But I think Senator Tannas did us all a service by insisting on this, and the study was well done. Thank you, chair, and thank you, members of the committee. I was part of the study. I'm glad we did that.

avant que nous en arrivions là — elle aura amplement l'occasion d'utiliser tous ces documents.

**Le sénateur Campbell :** Je tiens à remercier le sénateur Cotter et la sénatrice Batters d'avoir formulé des commentaires et, très franchement, de nous avoir éclairés, et le sénateur Cotter d'avoir mentionné les différents renvois de cette question devant les tribunaux, tant municipaux que provinciaux.

J'aimerais dire à la sénatrice Batters que je crois que nous avons fait notre travail. J'en suis absolument convaincu. Je ne suggérerais pas que nous ne l'avions pas fait, mais plutôt que c'est pour cette raison que nous sommes ici, lorsque nous recevons des projets de loi adoptés à l'unanimité, sans la moindre suggestion.

Je vous remercie tous les deux. Je suis très heureux que vous fassiez partie du comité.

**Le sénateur Gold :** Merci à tous pour vos commentaires. Je suis d'accord avec beaucoup de choses, en particulier avec le commentaire du sénateur Cotter. J'aimerais faire une suggestion pratique, compte tenu de l'heure et des contraintes auxquelles nous sommes soumis.

Ne pourrions-nous pas trouver un terrain d'entente qui nous permettrait d'accomplir ce qui suit : produire un rapport que nous approuverions avec dissidence, contenant une série de paragraphes sur lesquels les analystes pourraient travailler — je ne pense pas que vous auriez à travailler toute la nuit, car je ne veux pas que vous ayez à le faire — simplement pour fournir la base factuelle, « nous nous sommes réunis tel jour », en reprenant ce qu'a proposé la sénatrice Batters. Si l'on fait abstraction de la question des observations, nous pourrions au moins — et je m'en remettrais à vous — dire que nous avons entendu tels témoins et qu'ils ont dit ceci. Tout ce que nous pouvons inclure.

Madame la présidente, sans vouloir insister sur quelque chose ou vous imposer quoi que ce soit, peut-être pourriez-vous, si vous le souhaitez, intégrer davantage de nuances ou d'interprétations, du moins tel que vous les avez comprises, dans votre discours.

Nous aurions ainsi le meilleur scénario possible. Nous pourrions respecter les délais de la motion et du Sénat. Nous pourrions fournir un contexte factuel à nos délibérations, car la réalisation de cette étude a en effet été une très bonne chose. Je n'étais pas enthousiasmé par cette idée; vous le savez tous. J'ai soutenu cette motion. Mais je pense que le sénateur Tannas nous a rendu service à tous en insistant pour que nous réalisions cette étude, et elle a été bien menée. Merci, madame la présidente, et merci aux membres du comité. J'ai participé à l'étude. Je suis heureux que nous l'ayons faite.

But we can in fact have the best of all possible worlds. I'm looking to the clerk. I checked with him before. I said, "I'm going to make a suggestion. Is this possible?" And he said it is. I put that on the table for your consideration.

In that way, we could perhaps delegate to steering the ability to fine-tune the draft when it arrives in the morning. It could be easily translated if we're not talking about pages and pages. And then that could be ready for tabling in the chamber.

That's my proposal, colleagues. I'm open to your comments.

**The Chair:** The clerk has a comment to make.

**Mr. Palmer:** We have a standard paragraph that we've used many times before, "The committee met for X hours, met X witnesses," something like that. We have used it in the past in other reports, and we could put it together very quickly.

**Senator Gold:** Chair, may I ask a follow-up question?

Mr. Palmer, would you have time to list the witnesses that you heard, identify them, so that anyone who is reading this who's not reading Hansard would know that we heard from three constitutional experts, from the Minister of Justice, from CP and the officials?

**Mr. Palmer:** Absolutely. We could basically append our witness list to the report.

**Senator Harder:** I'll be brief. I was trying to find a bridge, sort of in the spirit of Senator Gold's intervention. It seems to me we're on the verge of making a huge success into a diminished offering. For my part, I think the motion is constitutional, and I think the role that the Senate played in hearing from witnesses to give us that assurance and for us, in turn, to give that assurance to the Canadian public, is important. But we also heard from witnesses about policy concerns, not constitutional concerns. I think we should reference that, not because it's an obstacle to accepting the motion, but it's an opportunity to reflect the testimony that we've heard, not that we have to endorse it.

I would have thought that would have prevented a lot of speeches in the Senate saying, "Well, the report disguises the fact that there were concerns expressed about X, Y or Z."

I hope that we could find a mechanism — for my part, at least — that would endorse the motion but also reference that we heard policy issues with respect to retroactivity or legal issues on

Mais nous pourrions en fait avoir le meilleur des scénarios. Je me tourne vers le greffier. J'ai vérifié avec lui avant la séance. Je lui ai dit : « Je vais faire une suggestion. Est-ce possible? » Et il m'a répondu que oui. Je fais cette proposition pour que vous l'examiniez.

De cette manière, nous pourrions peut-être déléguer au comité directeur la capacité d'affiner le projet lorsqu'il arrivera demain matin. Il pourrait être facilement traduit s'il ne fait pas des pages et des pages. Il serait alors prêt à être déposé à la Chambre.

Voilà ma proposition, chers collègues. Je suis prêt à entendre vos commentaires.

**La présidente :** Le greffier souhaite faire un commentaire.

**M. Palmer :** Nous avons un paragraphe standard que nous avons déjà utilisé à maintes reprises : « Le comité s'est réuni pendant X heures, a rencontré X témoins », quelque chose de ce genre. Nous l'avons utilisé dans d'autres rapports, et nous pourrions le rédiger très rapidement.

**Le sénateur Gold :** Madame la présidente, puis-je poser une question complémentaire?

Monsieur Palmer, auriez-vous le temps d'énumérer les témoins que vous avez entendus, de les nommer, afin que toute personne qui lit ce document et qui ne lit pas le hansard sache que nous avons entendu trois spécialistes de la Constitution, le ministre de la Justice, le CP et des fonctionnaires?

**M. Palmer :** Tout à fait. Nous pourrions simplement annexer notre liste de témoins au rapport.

**Le sénateur Harder :** Je vais être bref. J'essayais de trouver un point d'ancrage, un peu dans l'esprit de l'intervention du sénateur Gold. Il me semble que nous sommes sur le point de transformer une énorme réussite en une offre réduite. J'estime pour ma part que la motion est constitutionnelle, et je pense que le rôle que le Sénat a joué en entendant des témoins pour nous donner cette assurance et pour que nous puissions, à notre tour, la donner à la population canadienne, est important. Mais nous avons également entendu des témoins parler de préoccupations d'ordre stratégique et non constitutionnel. Je pense que nous devrions les mentionner, non pas parce qu'elles constituent un obstacle à l'acceptation de la motion, mais parce qu'il s'agit d'une occasion de rendre compte des témoignages que nous avons entendus, sans avoir à y souscrire.

Je pense que l'on pourrait ainsi éviter de nombreux discours au Sénat affirmant que le rapport dissimule le fait que des préoccupations ont été exprimées au sujet de X, Y ou Z.

J'espère que nous pourrions trouver un mécanisme — du moins pour ma part — pour appuyer la motion tout en mentionnant les questions stratégiques liées à la rétroactivité ou les questions

which the experts expressed some reservations, but not sufficient to change my opinion that this is constitutional.

**Senator Cotter:** I'll try to be brief on this. I'm sympathetic to the suggestions that Senator Gold and particularly Senator Harder made. If it's a brief description of what the witnesses said, I'm not uncomfortable with that. It does produce a bit more of the whim. This report reads like, "These are the findings of the committee." That's my problem and, I think, Senator Batters's problem. Quite frankly, if we go down that road, we have a lot of negotiation to do. I'm more than willing to engage in it, but I don't think it would be very helpful and constructive. If we can produce something that's much more factual, rather than the committee's perception of it, then I'm okay with it. That could be done pretty briefly. There's more talent in this room, not among the senators, to do that than anywhere else.

If that's an elegant solution for the committee, I'm not uncomfortable with it. It provides a little bit of a platform for, inevitably, Senator Batters's brilliant speech borrowing on what the witnesses said that she liked — and probably me, and also Senator Dalphond. But it doesn't force us to arm wrestle for hours in terms of what the committee thinks. Quite frankly, it doesn't matter an awful lot what the committee thinks. The committee doesn't get to vote in the Senate.

**Senator Batters:** The only thing I would be a little bit concerned about is that certain things might seem like potentially just policy issues, but they can, in this context, very easily get into something that's the subject of a very major lawsuit. So we want to be very careful in that respect, and that's why I thought the briefer the better on this particular issue.

Because if we were going to say, again, this witness said this, even if it's very short, and this witness said that, it could take potentially more time. I know when I was on steering I was always stunned at how long it took Translation to translate things. Seriously, even if we're looking at one page, that could take a few days, I believe. I am looking at the clerk, and he's nodding his head. Generally, you would actually be surprised how long translation takes. That's why I'm trying to respect the deadline that the Senate gave us and also noting that policy concerns can pretty quickly, in this particular issue, turn into things with real legal impact.

**The Chair:** Senators, I'm really concerned. It is now 6:07. We have to leave this room by 6:15. I'm not comfortable when people say "factual," because what I think is factual, some others will not think is factual. I suggest that we, in our report, say that

juridiques au sujet desquelles des experts ont exprimé quelques réserves, qui n'ont toutefois pas suffi à changer mon opinion selon lequel cette proposition est constitutionnelle.

**Le sénateur Cotter :** Je vais essayer d'être bref. Je suis d'accord avec les suggestions faites par le sénateur Gold et surtout par le sénateur Harder. S'il s'agit d'une brève description de ce qu'ont dit les témoins, je n'y suis pas opposé. Le résultat serait un peu plus approfondi. Ce rapport se lit comme suit : « Voici les conclusions du comité ». Voilà ce qui me pose problème et, je pense, ce qui pose problème à la sénatrice Batters. Très franchement, si nous nous engageons dans cette voie, nous aurons beaucoup de négociations à mener. Je suis tout à fait disposé à y participer, mais je ne pense pas que cette façon de faire soit très utile et constructive. Si nous pouvons produire un rapport qui soit beaucoup plus factuel au lieu d'exposer la perception du comité, alors je suis d'accord. Nous pourrions le faire assez brièvement. Les sénateurs présents dans cette salle possèdent plus de talent que quiconque pour le faire.

S'il s'agit d'une solution élégante pour le comité, je n'y vois pas d'inconvénient. Elle fournit une sorte de plateforme pour, inévitablement, le brillant discours que prononcera demain la sénatrice Batters, qui reprendra les propos des témoins qui lui ont plu — et probablement les miens et ceux du sénateur Dalphond. Mais cela ne nous oblige pas à faire un bras de fer pendant des heures pour déterminer ce que pense le comité. Très franchement, ce que pense le comité n'a pas beaucoup d'importance. Il n'a pas le droit de vote au Sénat.

**La sénatrice Batters :** La seule chose qui me préoccupe un peu est que certains éléments peuvent sembler n'être que des questions stratégiques, mais pourraient, dans ce contexte, devenir très facilement des problèmes pouvant faire l'objet d'un procès majeur. Nous devons donc être très prudents à cet égard, et c'est pourquoi j'ai pensé que nous devons être le plus brefs possible sur cette question particulière.

Parce que si nous disons, encore une fois, ce témoin a dit ceci, même en restant très brefs, et ce témoin a dit cela, cela pourrait prendre plus de temps. Je sais que lorsque je siégeais au comité directeur, j'étais toujours stupéfaite du temps qu'il fallait aux services de traduction pour traduire un document. Même si nous nous limitons à une seule page, je pense que cela pourrait prendre quelques jours. Je regarde le greffier, et il fait oui de la tête. En général, vous seriez vraiment surpris du temps que prend une traduction. C'est pourquoi j'essaie de respecter le délai que le Sénat nous a donné, tout en notant que les préoccupations politiques pourraient assez rapidement, dans ce dossier particulier, devenir des questions ayant une réelle incidence juridique.

**La présidente :** Honorables sénateurs, je suis vraiment inquiète. Il est maintenant 18 h 7. Nous devons quitter cette salle avant 18 h 15. Je n'aime pas que les personnes utilisent le mot « factuel », car ce que j'estime être factuel peut ne pas l'être

the committee agrees on division, then we put a list of the witnesses and the time, and I will report to the Senate tomorrow.

Is that agreeable, senators?

**Senator Batters:** Agreed.

**Senator Harder:** Agreed.

**Senator Pate:** Is there any room for discussing the observation?

**The Chair:** Senator Pate, I hear you very clearly, but it's 6:10 now.

**Senator Pate:** Even if we could have a vote on it, because it was circulated ahead of time, everybody has seen it. It was in the agreement that we had. It's certainly documented by what we heard. And we know we've made a commitment to the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples and the government has committed to the reconciliation. So it's an observation. It doesn't bind anybody. I propose that we append the observation.

[*Translation*]

**Senator Dupuis:** If you go back to your proposal to do a report with a list of witnesses we heard without any further narrative, I feel that there is no room for observations, because we haven't had time to discuss it, and I think there should be time to discuss anything that is indicated and added in the report.

[*English*]

**Senator Gold:** I appreciate the dilemma we're in.

It's unfortunate because, were we to have had more time, then others might have had observations along those lines. So I think, regrettably, I tend to agree with you, chair.

**Senator Dalphond:** I just want to confirm that because of the time constraint, I think the practical solutions proposed by Senator Gold are the way to go. I understand Mr. Palmer could pull out the usual old-fashioned report. So that would be it for this time, and there will be a few speeches from people referring to witnesses and parts of the evidence to support their views, and that would be it.

pour quelqu'un d'autre. Je suggère que, dans notre rapport, nous disions que le comité approuve la motion avec dissidence, et que nous fournissions une liste des témoins et le temps consacré à cette tâche, et je ferai rapport au Sénat demain.

Cela vous convient-il, honorables sénateurs?

**La sénatrice Batters :** Oui.

**Le sénateur Harder :** Oui.

**La sénatrice Pate :** Avons-nous le temps de discuter de l'observation?

**La présidente :** Sénatrice Pate, je vous entends très bien, mais il est maintenant 18 h 10.

**La sénatrice Pate :** Même si nous pouvions voter sur cette observation, étant donné qu'elle a été distribuée à l'avance, nous l'avons tous vue. Elle figurait dans notre accord. Elle a assurément été documentée par ce que nous avons entendu. Et nous savons que nous avons pris un engagement envers la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et que le gouvernement s'est engagé à assurer la réconciliation. Il s'agit donc d'une observation. Elle ne lie personne. Je propose que nous la fournissions en annexe.

[*Français*]

**La sénatrice Dupuis :** Si vous revenez à votre proposition de faire un rapport avec une liste de témoins que nous avons entendus sans autre narratif, il n'y a pas de place pour les observations de mon point de vue, parce que nous n'avons pas eu le temps d'en discuter, et je pense qu'on devrait avoir le temps de discuter de quoi que ce soit qu'on indique et qu'on ajoute dans le rapport.

[*Traduction*]

**Le sénateur Gold :** Je comprends le dilemme auquel nous sommes confrontés.

C'est regrettable, car si nous avions eu plus de temps, d'autres personnes auraient pu formuler des observations de ce type. Je pense donc que, malheureusement, je suis plutôt d'accord avec vous, madame la présidente.

**Le sénateur Dalphond :** J'aimerais simplement confirmer qu'en raison des contraintes de temps, je pense que les solutions pratiques proposées par le sénateur Gold sont les plus appropriées. Je crois savoir que M. Palmer pourrait produire un rapport classique. Nous en resterons donc là pour cette fois. Il y aura quelques interventions de personnes qui renverront à des témoins et à des parties des témoignages pour appuyer leur point de vue, et ce sera tout.

Senator Cotter is right to say the committee doesn't vote. But we know that colleagues sometimes appreciate being told what was said by witness so-and-so — not the answers but just their concerns, issues and different perspectives. It's shorter than to read four days' worth of transcripts, which, incidentally, are not available officially now, but you can watch the video for four hours. Most senators are too busy to spend the next four hours doing that.

I certainly appreciate that it's a good compromise. I don't see how we could append any observations, as Senator Dupuis said, without having a debate about the content of each observation.

**Senator Clement:** I have to be on record as agreeing with Senator Pate. We are talking about land. How can we, in 2022, not make any reference to Indigenous issues? I am flabbergasted. I'm sorry, Madam Chair; I had to say it that way.

**The Chair:** Anybody else?

Senators, I just want to make sure — and I'm extremely nervous even with this task that has been given to steering and the analysts — we've agreed that it would be the names of the witnesses; the time it took; and from what I understand from Senator Dalphond now, some facts about what was said. Is that correct?

**Senator Dalphond:** I agree with Senator Gold. It is just the kind of usual report that Mr. Palmer can prepare including the dates we met, the hours we spent and the list of witnesses.

**The Chair:** Okay. That's doable. Does everybody agree?

**Senator Batters:** Agreed.

**The Chair:** Thank you, senators. I'm sorry we didn't have more time. Senator Gold, as the leader of the Senate, this is a challenge because the Legal Committee only meets once a week; that's the challenge we are facing. Thank you very much.

**Senator Gold:** Chair, thank you. You regularly promote me to a role for which I am completely undeserving, but thank you for your stewardship of this.

**The Chair:** Thank you very much, senators. Thanks for your patience. Have a good evening.

(The committee adjourned.)

Le sénateur Cotter a raison de dire que le comité ne vote pas. Mais nous savons que nos collègues apprécient parfois qu'on leur rapporte ce qu'a dit le témoin untel ou untel — non pas leurs réponses, mais simplement leurs préoccupations, leurs problèmes et leurs différents points de vue. C'est plus court que de lire l'équivalent de quatre jours de transcriptions, qui, soit dit en passant, ne sont pas officiellement disponibles pour le moment, mais vous pouvez regarder la vidéo pendant quatre heures. La plupart des sénateurs sont trop occupés pour le faire.

Je comprends tout à fait qu'il s'agit d'un bon compromis. Je ne vois pas comment nous pourrions joindre des observations en annexe, comme l'a dit la sénatrice Dupuis, sans débattre du contenu de chaque observation.

**La sénatrice Clement :** Je souhaite exprimer mon accord avec la sénatrice Pate. Nous parlons de terres. Comment pouvons-nous, en 2022, ne pas mentionner les questions autochtones? Je suis sidérée. Je suis désolée, madame la présidente; je devais le dire de cette façon.

**La présidente :** Quelqu'un d'autre souhaite-t-il intervenir?

Mesdames et messieurs les sénateurs, je tiens simplement à m'assurer — et je suis extrêmement inquiète, même par rapport à la tâche qui a été confiée au comité directeur et aux analystes — que nous sommes d'accord sur le fait qu'il s'agirait du nom des témoins, du temps consacré à cette tâche et, d'après ce que j'ai compris de ce qu'a dit le sénateur Dalphond, de certains faits liés à ce qui a été dit. Exact?

**Le sénateur Dalphond :** Je suis d'accord avec le sénateur Gold. C'est exactement le genre de rapport classique que M. Palmer pourrait préparer, en indiquant les dates des séances, les heures consacrées à ces travaux et la liste des témoins.

**La présidente :** D'accord. C'est faisable. Êtes-vous tous d'accord?

**La sénatrice Batters :** Oui.

**La présidente :** Merci, honorables sénateurs. Je suis désolée que nous n'ayons pas eu plus de temps. Monsieur Gold, en tant que leader du Sénat, ceci pose des difficultés, car le Comité des affaires juridiques ne se réunit qu'une fois par semaine; voilà le problème auquel nous sommes confrontés. Merci beaucoup.

**Le sénateur Gold :** Madame la présidente, je vous remercie. Vous me confiez régulièrement des rôles dont je ne suis absolument pas digne, mais je vous remercie de la gestion que vous faites de ce dossier.

**La présidente :** Merci beaucoup, honorables sénateurs. Merci pour votre patience. Passez une bonne soirée.

(La séance est levée.)